



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 3756

Texte de la question

ATTENTATS À BRUXELLES

M. le président. La parole est à M. Pascal Popelin, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pascal Popelin. Monsieur le Premier ministre, j'associe à ma question mon collègue Philip Cordery, député des Français résidant dans la circonscription où se sont déroulées les attaques de ce matin. Il se trouve sur place, à Bruxelles, en ce moment.

La Belgique a été, de nouveau, violemment frappée par des attentats terroristes simultanés qui ont pris rang dans une sinistre liste qui n'en finit plus de s'allonger. Je veux à mon tour, au nom du groupe socialiste, républicain et citoyen, exprimer au peuple belge notre pleine et entière solidarité.

Face à un péril qui n'épargne aucun continent, mais dont l'Europe démocratique est plus que jamais la cible, il nous faut poursuivre implacablement notre traque et notre combat. Où qu'ils soient, les auteurs et les organisateurs de ces monstruosité doivent savoir que les forces de l'ordre, comme les militaires, les recherchent, et que nos États et nos peuples les combattent sans relâche.

Notre devoir est aussi d'être à la hauteur des réponses attendues par nos compatriotes. Vendredi dernier, Salah Abdeslam a été arrêté. Il devra rendre des comptes devant notre justice. Il y a deux semaines, nous avons adopté, à une très large majorité, le projet de loi renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale. Ces deux éléments sont majeurs pour le combat que nous menons.

Au-delà, monsieur le Premier ministre, pourriez-vous préciser à la représentation nationale les dispositions particulières qui ont été prises depuis ce matin en réaction aux tragiques événements survenus à Bruxelles ?

Beaucoup vient d'être dit sur les réponses apportées au niveau européen ; pourriez-vous nous indiquer également comment le Gouvernement entend maintenir et renforcer dans la durée le haut niveau de vigilance déjà en vigueur sur notre sol ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le député, avec le ministre de l'intérieur nous avons déjà eu l'occasion de répondre à trois questions portant sur ce sujet. Bernard Cazeneuve a, ce matin, détaillé les mesures que nous avons prises pour continuer de renforcer notre action face à la menace et suite aux événements survenus ce matin en Belgique.

Nous avons tenu une réunion autour du Président de la République, à laquelle ont participé les ministres de l'intérieur, de la défense, et des affaires étrangères, afin de garantir la sécurisation de nos frontières et de nos infrastructures de transport.

À ce jour, 5 000 policiers et gendarmes sont mobilisés pour contrôler nos frontières, et en premier lieu celles du Nord. Sur ces 220 points de contrôle, dont 42 sont permanents, 6 millions de contrôles individuels ont été mis en œuvre. Ces contrôles ont déjà permis – et cela illustre l'action de nos forces de l'ordre – d'empêcher 10 000 individus d'entrer dans notre pays.

Ce dispositif sera immédiatement étoffé par 1 600 policiers et gendarmes supplémentaires répartis entre les différents points de passage aux frontières ainsi que dans les infrastructures de transport aérien, ferroviaire et maritime.

Comme je l'ai dit – et Bernard Cazeneuve l'a également souligné –, nous poursuivrons notre lutte contre le terrorisme au niveau européen, puisque l'Europe, celle des libertés et de l'espace Schengen, doit également être, pour nos compatriotes, celle de la sécurité.

Monsieur le député, je veux souligner deux éléments. Tout d'abord, avec le soutien de l'immense majorité des députés et des sénateurs, qui ne s'est jamais exprimée de façon aussi générale – mais il est vrai que nous n'avons jamais eu à faire face à une menace aussi importante –, nous n'en avons jamais fait autant pour protéger nos compatriotes.

Je pense notamment au vote de deux lois antiterroristes, de deux lois portant sur le renseignement, à l'examen – vous y avez fait allusion, monsieur le député – du projet de loi relatif à la procédure pénale ainsi qu'aux moyens supplémentaires accordés aux forces de sécurité, notamment à nos forces armées.

Cette démarche devra se poursuivre dans le temps : elle n'est en effet pas que l'affaire de ce seul quinquennat. Face à une menace qui va durer, cet effort national en faveur de nos forces de sécurité, de la justice et de la lutte contre la radicalisation devra être mené sur le long terme.

Enfin, il s'agit d'un combat pour la démocratie, et non d'un combat de l'Occident contre l'Orient, ou encore des chrétiens contre les musulmans, lesquels sont aujourd'hui les premières victimes du terrorisme dans le monde.

Les victimes anonymes de Bruxelles ou de Paris sont de toutes les religions, de toutes les couleurs et de toutes les origines. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, et sur quelques bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

C'est donc un combat pour la démocratie. Et le terrorisme qui frappe en Afrique, au Proche- et au Moyen-Orient – y compris nos amis israéliens – comme nous-mêmes, nous devons le combattre avec les armes de la démocratie, avec la force de l'État de droit ainsi qu'avec la puissance et la conviction qui sont les nôtres.

Nous sommes entrés dans une guerre que nous devons gagner car il y va, tout simplement, de ce que nous sommes profondément. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe écologiste, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3756

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [23 mars 2016](#)